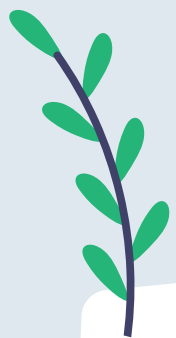


Rapport d'activité





Éditorial

Se souvenir de l'avenir !

Et si la famille n'était pas à la recherche du temps perdu mais à la recherche du temps à venir ?

L'année 2021 écoulée a affirmé qu'au cœur de la crise sanitaire et de ses conséquences socio-économiques, une remise en cause profonde de ce qui nous semblait alors acquis devenait inévitable. Alors que les familles ont subi de plein fouet cette parenthèse virale, dont l'issue reste encore incertaine, elles auront, tour à tour, été obligées de « fermer et rouvrir », de travailler à distance autant qu'en présentiel, d'inventer de nouvelles formes de liens pour maintenir l'équilibre du foyer... Dans ce contexte si particulier, l'Udaf de l'Orne a cherché à inventer et réinventer au quotidien son travail de proximité, autant dans les échanges que dans les actions.

Les rassemblements ont été contraints ? Nous avons communiqué, informé et mis en place des outils en ligne pour rester « connectés » aux associations familiales, administrateurs et représentants des familles de l'Orne. En fer de lance de la transformation numérique du réseau des associations familiales, l'Udaf de l'Orne a ainsi anticipé ce travail de mutation aujourd'hui axe de développement indispensable du milieu associatif.

La qualité de l'accompagnement des publics fragiles, pris en charge par l'Udaf de l'Orne, aurait pu être fortement impactée ? Nous avons ajusté nos pratiques, avec agilité et professionnalisme, pour apporter les réponses les mieux adaptées à nos usagers et nos partenaires.

Et c'est à travers cet état d'esprit tourné vers l'engagement fidèle auprès de nos associations et usagers que je tiens à rendre hommage aux administrateurs, à tous les salariés de l'Udaf de

l'Orne et leur Directeur général sans lesquels la vitalité associative, la santé financière, le développement, la communication, les projets ne pourraient trouver réponse. Au quotidien, cette belle équipe - avec talent et expertise - a su faire passer les messages des familles confrontées aux crises conjoncturelles, à travers les ressentis, les constats, les desiderata de ces familles qui ont tant donné durant ces deux années de pandémie. Pour l'Udaf qui représente l'ensemble des familles ornaïses auprès des pouvoirs publics, à travers ses mandats de représentation, c'est un bien précieux qui nous permet « de faire rimer familial avec local, communal, départemental et régional. »

Enfin, je souhaite terminer cet éditto en saluant, avec grand respect et profonde estime, le travail important impulsé par la Présidence de Brigitte Choquet tout au long de ces deux dernières décennies au sein de l'Union Départementale des Associations Familiales. Elle aura su asseoir, avec brio, la notoriété de notre Etablissement auprès des acteurs du territoire. Mesurant pleinement cet héritage, j'inscris désormais nos travaux dans la continuité de ce que Brigitte Choquet avait initié pour les familles ornaïses, à savoir : agir pour les familles, les défendre au quotidien, ouvrir des projets intergénérationnels, prendre en compte la composition familiale sous toutes ses formes...

Alors, dans notre démarche sans cesse renouvelée d'apporter aux services publics des actions supplémentaires de toute nature – comme l'habitat partagé, la maison des familles, le soutien à la parentalité - et même si les murmures du temps nous font souvent croire que demain est prémédité, nous sommes déterminés à poursuivre et amplifier notre contribution à ce processus d'aide permanente à la politique familiale.

Inventons l'avenir ! Pour le plus grand bien du quotidien des familles.

* **SÉBASTIEN MARCHAL**,
Président de l'Udaf de l'Orne



Osons l'optimisme !

Les premiers mots qui me viennent spontanément pour résumer cette année 2021 sont professionnalisme, complexité, fatigue, solidarité. L'Udaf a maintenu ses objectifs associatifs et de service en s'adaptant sans cesse au gré des protocoles sanitaires et des demandes du ministère de la justice, de la cohésion sociale, de l'ARS et du Département de l'Orne. Les équipes ont poursuivi avec de la fatigue accumulée pour rendre un service de qualité auprès des usagers et des familles. Cette période fut paradoxalement celle de la création de nouvelles activités en répondant aux appels à projet. Malgré les temps incertains et la complexité des emplois du temps sans cesse sculptés aux annonces sanitaires, le lien entre professionnels et usagers ne fut jamais interrompu. Certes les échanges s'en sont trouvés ralentis, **les projets repoussés mais finalement nous avons réappris la patience et à nous approprier différemment le temps et les échanges.**

L'institution s'est vue doter de nouvelles activités familiales et associatives. L'Udaf a été retenue en 2021 pour les appels à projet de l'habitat inclusif, les 1000 premiers jours, le bus des familles, les 2 points conseil budget, et a réouvert plus largement la maison des familles par de nouvelles interventions auprès des familles. Ces nouvelles actions démontrent que l'Udaf peut innover pour répondre aux besoins des familles. **C'est une fierté car nous avons été choisis pour la qualité de nos projets. Dans le domaine social et medico social il faut savoir oser, imaginer de nouvelles approches, se réinterroger, s'adapter ensemble pour autrui. Nous sommes indéniablement tournés vers autrui, l'altérité est à la fois notre force et notre moteur.**

Nos services de protection judiciaire des majeurs et de l'enfance ont accueilli de nouvelles mesures. Nos services ont progressé ces dernières années, mais nous suivons au mieux la demande judiciaire en embauchant, en formant régulièrement les mandataires et en réinterrogeant nos procédures internes comme gage de professionnalisme.

En espérant que l'Etat aura bien pris conscience de la nécessité de valoriser ce métier et plus largement ces métiers qui les accompagnent. En effet la protection judiciaire n'est pas seulement un acte de solidarité envers son prochain c'est aussi celui d'un droit inscrit et indispensable de protection à tous moments de la vie.

L'Udaf se doit être proche des associations familiales en les soutenant et accompagnant dans leurs activités. Au risque de me répéter, il est plus que temps de reconnaître, de valoriser et de soutenir le monde associatif, terreau si fertile de la démocratie, de l'engagement citoyen et de l'expression des habitants. **Les associations permettent de réengager le sens collectif et de lutter contre le repli sur soi.**

Je tiens à saluer l'ensemble des membres du conseil d'administration et de son nouveau président M. Marchal, pour leur écoute et leur engagement associatif si fort. Je n'oublie pas l'ensemble des salariés de l'Udaf qui par leur professionnalisme ont permis en 2021 de répondre sans discontinuer aux attentes des familles et des personnes vulnérables, un grand merci !

* GAËTAN FERCHAUX,
Directeur général de l'Udaf de l'Orne



L'Udaf 61, une institution au service des familles

L'Udaf de l'Orne (Union Départementale des Associations Familiales) est une association loi 1901, créée en 1946, reconnue d'utilité publique qui oeuvre au service des familles.

L'ordonnance du 3 mars 1945, modifiée par la loi du 11 juillet 1975, lui attribue des missions menées dans l'intérêt des familles : **informer, défendre et représenter**.

L'Udaf de l'Orne est le lien entre l'ensemble des familles vivant dans le département et les pouvoirs publics. C'est l'institution officielle de représentation de l'ensemble des familles vivant dans l'Orne.

“ 4 MISSIONS inscrites dans le Code de la Famille

- > **Donner son avis aux Pouvoirs Publics** sur les questions d'ordre familial et proposer des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles,
- > **Représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics**, l'ensemble des familles du département, et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'état, la région, le département et la commune,
- > **Gérer tout service d'intérêt familial** dont les Pouvoirs Publics estimeront devoir lui confier la charge,
- > **Représenter** de plein droit les familles devant la justice, quelles que soient leur origine ethnique, leur position philosophique, religieuse ou culturelle et leur composition.

Cependant, chaque association familiale ou fédération d'associations familiales, dans la limite de ses statuts, conserve le droit de représenter auprès des pouvoirs publics les intérêts dont elle a assumé la charge.

Une connaissance de son territoire

L'Udaf de l'Orne dispose d'une bonne **connaissance des publics**, des problématiques, notamment en termes de logement et de besoins en matière d'accompagnement, grâce aux :

- > **représentations dans de multiples instances** (offices HLM, ADIL, commissions de surendettement, établissements de santé publique, caisses de Sécurité sociale...),
- > **capacités d'analyse des besoins**, via l'Observatoire des familles et l'Observatoire national des populations des majeurs protégés de l'Unaf,
- > **différentes associations locales** qu'elles fédèrent et qui constituent de véritables **relais et appuis techniques**, facilitant le montage et la gestion des projets.

Une union, un réseau

Il existe une Udaf par département et chacune est rattachée à l'**Unaf (Union Nationale des Associations Familiales)** et l'**Uraf (Union Régionale des Associations Familiales)**. Leur légitimité est aujourd'hui inscrite dans le code de l'action sociale et des familles - article L. 211-1.

L'Udaf est constituée par :

- > **des associations familiales** ayant leur siège social dans le département,
- > **des fédérations départementales d'associations familiales**,
- > **des groupements à but familial** qui ne constituent pas des associations familiales au sens juridique du terme, mais exerçant dans le département une activité de services aux familles.

PLUS DE **4471**
FAMILLES REPRÉSENTÉES

61 ASSOCIATIONS
ET FÉDÉRATIONS

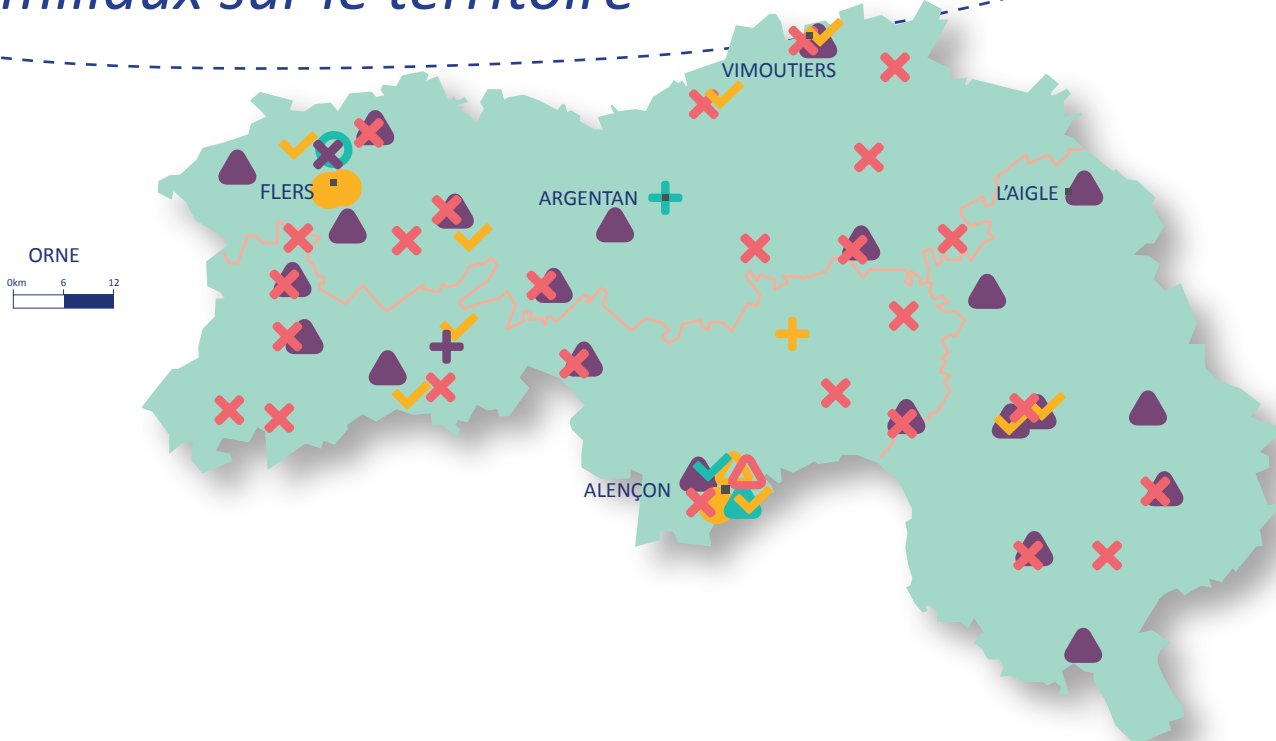
4 MOUVEMENTS
GÉNÉRAUX

9 MOUVEMENTS
SPÉCIFIQUES

1 MOUVEMENT
ASSOCIÉ



La présence des mouvements familiaux sur le territoire



LES MOUVEMENTS GÉNÉRAUX, AFFILIÉS OU INDÉPENDANTS

AFL Les **AFL** sont affiliées au Mouvement national, le CNAFAL qui a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes humains ; de permettre la participation par les familles elles-mêmes à l'organisation et à la gestion du secteur social les concernant.



2 asso

FAMILLES DE FRANCE Les actions de **FAMILLES DE FRANCE** sont multiples. Toujours orientées en faveur des familles, ces actions se déclinent sur des thèmes très variés : environnement familial, logement, aide aux consommateurs, sécurité domestique, formation, accompagnement, conférences.



FAMILLES RURALES L'association **FAMILLES RURALES** est fondée sur le principe d'entraide entre les familles et agit sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.



15 assos

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la société au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique.



LES MOUVEMENTS SPÉCIFIQUES, AFFILIÉS OU INDÉPENDANTS

ADMR Les **ADMR**, associations locales, sont créées à l'initiative des habitants d'une ou plusieurs communes. Bénévoles et salariés des associations mettent en place les services à la personne.



23 asso

EFA 61 **EFA 61** est le premier mouvement de l'adoption en France, réunissant des familles dont les enfants sont nés en France et à l'étranger, EFA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en matière d'adoption.



L'UNAFAM **L'UNAFAM** est une association reconnue d'utilité publique, qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963.



L'ASSOCIATION FAMILIALE DE SÉES **L'ASSOCIATION FAMILIALE DE SÉES** collecte et revende de vêtements dont le bénéfice est employé pour des actions sociales en direction des familles.

FRANCE ALZHEIMER ORNE **FRANCE ALZHEIMER ORNE** est une association de familles, reconnue d'intérêt général dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, elle se bat pour la reconnaissance des besoins des personnes malades et de leur famille.



MAISONS FAMILIALES RURALES Les **MAISONS FAMILIALES RURALES** sont des établissements associatifs présents partout en France, qui accueillent depuis leur création

(1937), des jeunes en formation par alternance dès la classe de 4^e ou de 3^e. Les MFR proposent des parcours de formation diversifiés, menant au CAP, Bac Pro, BTS(A), licence dans de nombreux secteurs professionnels.



9 assos

L'ADAPEI **L'ADAPEI** est une association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales qui vous accueille, vous écoute, gère des établissements et services, et vous rend acteur du projet de vie des enfants handicapés.



La Fédération Jumeaux ET PLUS **La Fédération Jumeaux ET PLUS** aide les parents et futurs parents de jumeaux, triplés... à mieux vivre cette situation exceptionnelle que représente la naissance simultanée de plusieurs enfants.



L'APF **L'APF** est une association qui agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.



L'APGL **L'APGL** Association des futurs parents et parents gays et lesbiens. Principale association homoparentale présente depuis 1986, l'APGL propose des activités d'information, de partage d'expériences et des services de professionnels pour les familles homoparentales, leurs enfants et les futurs homoparents.



Son réseau : une force

L'Udaf est autonome et imbriquée dans un réseau qui lui permet de déployer les actions qu'elle choisit de mener. Son réseau est composé :

- > au niveau local, de plus de 69 associations familiales
- > au niveau régional, de l'Uraf qui réunit les Udaf de la région de Normandie
- > au niveau national, de l'Unaf qui est l'instance nationale régissant l'ensemble des Udaf de France.



Et au-delà...

RÉGIONAL

L'Udaf de l'Orne travaille avec les Udaf du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de la Seine-Maritime au sein de l'Union Régionale des Associations Familiales Normandie.

L'Uraf a pour mission :

- > d'organiser des sessions de formation pour les représentants,
- > d'aider à la mise en place de l'Observatoire de la famille dans la région,
- > d'organiser des séminaires sur un thème d'actualité,
- > de mettre en place des groupes de travail sur la sécurité routière.

Des Rencontres Nationales

entre directeurs et présidents d'Udaf et d'Uraf

- > Journée des directeurs à Paris Espace Diderot | 8 octobre
- > Journée des directeurs et présidents à Paris Espace Diderot | 9 octobre
- > Journée des directeurs et présidents en visio | 26 mars

Des Journées d'Études Nationales et groupes de travail :

- > Groupe réseaux d'entraide en visio
23 sept. | 20 mai | 16 mars
- > Développement associatif en visio | 9 déc.
- > Parrainage de proximité
29 janv. | 28 mai | 14 sept.
- > Groupe de travail Habitat inclusif
16 fév. | 1^{er} et 2 juin | 22 nov.
- > Groupe de travail Règlement intérieur et convention de contrôle | 21 janv.

L'Udaf de l'Orne interpelle et sensibilise l'Unaf sur des thèmes et des problématiques familiales et sociales spécifiques au département.

En tant que membre de la définition de la politique de l'Unaf, les membres du conseil d'administration de l'Udaf participent chaque année à l'assemblée générale de l'Unaf qui s'est tenue en avril et juin 2021.

L'Unaf, par son réseau, sa communication, son soutien dans les fonctions associatives et la mise en place d'outils, complète la qualité de l'organisation et des services proposés par l'Udaf :

- > la diffusion d'informations à l'aide des revues, plaquettes et autres livrets édités par l'Unaf et ses partenaires (Bloc Notes Santé – 5 numéros, guide du représentant des usagers du système de soins, Réalités Familiales, Délégué au CCAS, etc.),
- > les enquêtes de l'Unaf, notamment l'Observatoire national,
- > des rencontres nationales et régionales entre Directeurs et Présidents d'Udaf et d'Uraf,
- > des journées d'études nationales (Rencontre nationale Observatoire des familles, journée Sécurité routière, rencontre des référents Lire et Faire Lire, etc.),
- > des groupes de travail et de réflexion pilotés par l'Unaf (évaluation interne et externe des services des Udaf, Lire et Faire Lire, Parrainage de proximité, réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, famille gouvernante, éthique, etc.).



Et aussi :

Webinaires sur la démarche de consensus pour un vocabulaire partagé de la maltraitance

Les Assemblées Générales de l'Unaf



25 juin 2021 *en Visio*

- > **Intervention d'Adrien Taquet**, Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles
- > **Intervention de Marie-Andrée Blanc**, présidente de l'Unaf
- > **Intervention de Guillemette Leneveu**, directrice générale de l'Unaf
- > **Présentation filmée du rapport d'activité** par **Patrick Chrétien**, Secrétaire général et Marie-Agnès Besnard, Secrétaire générale adjointe
- > **Poursuite du chantier sur le développement associatif**, par **Patrick Chrétien**, Secrétaire général
- > **Point annuel sur la stratégie de communication du réseau votée en 2019**, par **Marie-Andrée Blanc**, présidente de l'Unaf
- > **Bilan Rapport moral et d'orientation 2016-2021**
- > **Présentation du plan stratégique du réseau 2021/2026 :**
« Nous demain, pour et avec les familles ».

8 et 12 avril 2021 *en visio*

- > **Représentants de l'Unaf au CESE**

9 octobre 2021 *Espace Diderot - Paris*
et 25 juin *en visio*

- > **Modifications des statuts et règlement intérieur de l'Unaf**

Animer le réseau

L'Udaf anime un réseau d'associations familiales présentes aux cotés des familles dans tout le département et les soutient dans leurs actions menées au service des familles.

L'Udaf fidélise ses associations adhérentes par un soutien technique (prêt de locaux) et de communication (réalisation des supports), les accompagne et les conseille tout au long de leurs projets.

Également, l'union crée du lien en impliquant les différents acteurs sur des actions ou des manifestations bien spécifiques (utilisation des locaux associatifs pour les CA, fête des familles, évènements thématiques, conférences...).

Les missions de l'Udaf s'exercent dans des réseaux à différents niveaux et exigent des liaisons avec un grand nombre de partenaires, en particulier tous ceux auprès desquels les bénévoles assurent une mission de représentation des familles.



NOTRE RÉSEAU.

C'est aussi des partenaires institutionnels qui nous soutiennent



l'Institution

Comme toute association, l'Udaf de l'Orne est composée de 3 INSTANCES particulièrement importantes pour l'administration et le fonctionnement de l'Union départementale : LE BUREAU, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, en charge des orientations politiques et générales de l'association, et L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LE BUREAU

Composé de 8 membres, c'est une instance travaillant en amont sur différentes questions liées à la gestion de l'Udaf. Informés de l'ordre du jour au moins 10 jours avant, ses membres sont convoqués au moins 4 fois par an. Le bureau facilite ainsi l'exercice des missions du Conseil d'administration en étudiant et préparant les sujets soumis au vote.



SÉBASTIEN MARCHAL
Président
EFA



PIERRETTE VIENNOT
Vice-présidente
Familles rurales



VINCENT VERON
Vice-président
Familles de France



MARC LE PICARD
Trésorier
Familles rurales



ALAIN CHESNEAU
Secrétaire
ADMR



PATRICK FROUARD
Membre
Familles rurales



MICHELINE CAILLY
Membre
MFR



MICHEL VERON
Membre
Familles de France



4 Réunions de bureau

Les principaux points examinés et décisions prises par le BUREAU

- > Point RH
- > Projet création GEM Autisme
- > journée conviviale du 21 octobre,
- > Représentations de l'Udaf
- > Retour AG Unaf du 9 octobre
- > Projet de construction extension
- > Rénovation deuxième étage MDF Alençon

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle réunit annuellement l'ensemble des associations et fédérations adhérentes à l'Udaf de l'Orne. Elle a pour rôle de définir, d'orienter et de contrôler les actions de l'Udaf. Elle entend les rapports et se prononce sur la gestion du Conseil d'Administration.

Elle approuve les comptes, vote le budget et renouvelle, le cas échéant, les membres du Conseil d'Administration soumis à son élection.

- > Point activité
- > Projet création GEM Autisme
- > Point budget prévisionnel institution 2022
- > Convention d'objectif 2016-2021 : bilan
- > Convention d'objectif 2022-2025 : perspectives

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Son rôle est de prendre l'ensemble des décisions «de gestion et de pilotage » et ainsi d'assurer le bon fonctionnement de l'association et l'application des décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2021



NICOLAS FAGET
Administrateur
APGL



DIDIER GUESDON
Administrateur
UNAFAM



YVONNE SERGENT
Administratrice
ADMR



ANDRÉ LEROY
Administrateur
Familles rurales



GENEVIÈVE FOUBERT
Administratrice
ADMR



ALAIN CHALADAY
Administrateur
AFC



MARIE-TH. DOITEAU
Administratrice
APF



NICOLE MARIE-ARNOUX
Administratrice
Familles rurales



JEAN PAUL ROCHARD
Administrateur
France Alzheimer

18 MEMBRES

Pour la moitié de personnes désignées par les mouvements, et ce, dans la limite des sièges disponibles (Cf. Règlement Intérieur) :

2 REPRÉSENTANTS par fédération d'associations ou association à recrutement GÉNÉRAL, et 1 REPRÉSENTANT par fédération d'associations ou association à recrutement SPÉCIFIQUE.

L'autre moitié des membres du Conseil est élue par l'Assemblée Générale (par moitié) pour 4 ans.

6 Conseils d'Administration

Les principaux points examinés et décisions prises par le CA en 2020

- > Présentation des budgets
- > Prévisionnels modifiés institution DPF et MJPM 2021
Assemblée générale de l'Unaf 26 mars 2021
- > Approbation des comptes administratifs 2020
- > Adoption de la Charte de déontologie relative à la gestion des listes d'adhérents et traitements afférents
- > Résultat élection AG Unaf
- > Représentations
- > Election présidence de l'Udaf de l'Orne
- > Election commission de contrôle

- > Retour sur L'assemblée générale de l'Unaf
- > Point budget prévisionnel 2022
- > Représentation de l'Udaf
- > Projet de construction extension
- > Rénovation deuxième étage MDF Alençon
- > Point sur les projets : GEM Autisme,...
- > Point RH
- > Budget prévisionnel Institution 2022
- > Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Les commissions intra-Udaf

Différentes commissions existent au sein de l'Udaf, certaines pour traiter de questions statutaires, d'autres liées à des projets portés par l'Udaf.

Commission financière

La commission financière se réunit en amont du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale afin de préparer la présentation au vote des budgets et du rapport financier de l'Udaf.

Commission de contrôle

L'Udaf de l'Orne est chargée de :

- Vérifier annuellement les listes électorales des associations adhérentes. Ces listes répertorient l'ensemble des familles adhérentes du mouvement familial.
- Contrôler la validité des candidatures au renouvellement du Conseil d'Administration en cas d'Assemblée Générale électorale et de préparer les modalités de l'élection.

Commission Parentalité

(conjointement avec Familles Rurales) :

L'Action parentalité est menée conjointement par l'Udaf et la Fédération Familles Rurales de l'Orne. Plusieurs fois dans l'année, des administrateurs de l'Udaf et de Familles Rurales se réunissent pour réaliser le bilan d'activité, examiner les budgets et préparer les actions à venir.

Commission Parrainage de proximité

Rencontre une ou deux fois par an.

Rôle :

- Suivi des actions du service de parrainage
- Evaluation et analyse du fonctionnement de l'activité
- Conseil au développement de l'activité
- Recherche de partenariats

Commission plan de développement de la vie associative PDLA

Les membres de la commission est axé sur Plan Local de Développement Associatif pour les années 2016-2020. Son objectif est de définir les orientations du PDLA et de veiller à sa mise en œuvre.

Le Plan Local de Développement Associatif s'articule autour de 4 axes qui sont :

- l'accueil
- l'animation
- la prospection
- la réactivation

Commission éthique

Un comité d'éthique est une instance pluridisciplinaire, autonome et consultative qui se réunit à intervalle régulier. Son rôle est de réfléchir aux questions qui portent sur le sens et les limites des pratiques de soins et d'accompagnement à partir de situations complexes pour lesquelles aucun consensus n'a pu être trouvé. Un comité d'éthique ne peut se substituer aux autres instances institutionnelles ; il n'a pas vocation à trancher des différends entre personnes ou à traiter des contentieux médicaux et/ou soignants au sein de l'institution.

Commission projet associatif

Le Projet Associatif - Udaf de l'Orne - a souhaité associer administrateurs et salariés pour une réflexion, un partage des connaissances visant plusieurs objectifs :

- Approprier pour chacun l'histoire et les évolutions de l'Institution
- Mobiliser le mouvement familial autour des valeurs et d'une politique générale
- Actualiser le regard sur les questions sociales et les mutations de la société
- Fédérer au sein de l'association les administrateurs et les professionnels
- Connaître et faire connaître les services au travers de leurs compétences et de la qualité de leurs actions
- Affirmer le rôle important de l'association (bénévoles et professionnels) dans l'action sociale et médico-sociale.

Le projet associatif constitue une référence dans une perspective de communication interne et externe. Il traduit la place et le rôle incontournable des associations familiales engagées dans l'action familiale et sociale. Il témoigne de l'engagement des professionnels en faveur des missions confiées auprès des familles et des adultes vulnérables.

Commission Maison des familles

Cette commission est en charge du pilotage du projet Maison des familles, elle est composée de membres du CA et des familles.

Elle traite des orientations et est force de proposition pour le suivi et la conception de la Maison des familles.



Le projet associatif 2020-2025

Les quatre orientations

Connaître toujours mieux les familles pour les représenter

Poursuivre l'engagement de l'UDAF dans la mise en place de services de qualité et innovants répondant aux besoins des familles

Réaffirmer son rôle d'union départementale des associations familiales

S'engager dans une démarche de développement durable

1944 à 1968

Les fondations de la politique familiale se créent à travers l'ordonnance du 3 mars 1945, la création des organismes de sécurité sociale, la mise en place du quotient familial, la réforme des régimes matrimoniaux, la protection maternelle infantile, la protection de l'enfance, la protection juridique des majeurs...

Histoire de l'Udaf 61

3 mars
1945

CRÉATION
DE L'UNAF

19 octobre
1946

CRÉATION DE
L'UDAF DE L'ORNE

1975

Plusieurs événements majeurs : la majorité et le droit de vote à 18 ans, la réforme du divorce, la légalisation de l'IVG, le regroupement familial pour les familles étrangères, la loi handicap. Une réforme interne à l'UNAF permet l'adhésion des familles étrangères et monoparentales.

1976

Vote des nouveaux statuts de l'UDAF 61 pour intégrer de nouveaux mouvements en son sein.

1988

Reconnaissance de l'UDAF de l'Orne, comme l'UNAF et les autres UDAF, comme association de consommateurs.

1999

Des impulsions nationales suivies de nouveaux services à l'UDAF de l'Orne :
> Action Parentalité avec Familles Rurales,
> Observatoire de la Famille qui produit des enquêtes annuelles sur les besoins des familles.

2000

Création du service de Tutelles aux majeurs (MJPM) et des Tutelles aux Prestations Familiales (DPF).

2001

> Participation à l'Observatoire national des populations des majeurs protégés.
> Création de l'association Lire et Faire Lire en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et l'Inspection Académique.

2004

Création du Point Info Famille labellisé par l'Etat.

2005-2006

> Adoption de nouveaux Statuts de l'UDAF.
> Création du service «Allo, Info tutelle familiale» en partenariat avec l'ATMPO pour aider les tuteurs familiaux.

2007

Agrément de l'UDAF par la DRASS comme association représentative des usagers dans les établissements de santé.

2009

> Entrée de l'UDAF dans le champ d'application de la loi 2002-2.
> Financement des services DPF et MJPM sous forme de dotation globale négociée avec la DRJSCS.

2012

> Adhésion de l'UDAF à la Charte nationale du Parrainage de proximité.
> Obtention du label «Maison des familles».
> Agrément comme association éducative complémentaire de l'enseignement public.

2014

> Vote du Projet Associatif 2014-2018.
> Vote des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur.

2016

70 ans de l'Udaf de l'Orne

2017

> Signature de la première convention de parrainage de proximité.
> Agrément d'enquêteur social auprès du juge de la famille et des enfants.

2018

Création à la Ferté-Macé du dispositif «Familles gouvernantes» avec l'emménagement des 8 premiers colocataires guidés par 2 gouvernantes

2019

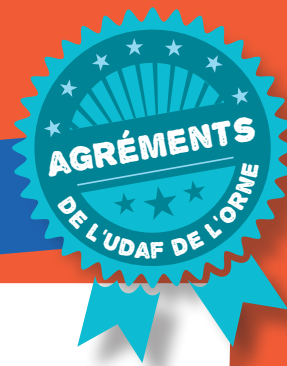
> Création de la «Maison des familles»
> Nouveau site internet
> Refonte des supports de communication

2021

> Habitat Inclusif
> Bus des familles
> GEM TSA (Groupe Entraide Mutuelle Trouble du Spectre Autistique)
> PCB point conseil budget
> 1000 premiers jours de l'enfant



Agréments obtenus



5 janvier 1988 > Agrément des Udaf et de l'Unaf comme Association de consommateurs.

Novembre 2004 : Agrément de l'Udaf de l'Orne par la DDASS comme Point Info Famille.

Septembre 2007 : Agrément de l'Udaf de l'Orne par la DRASS comme association représentative des usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique. N° d'agrément : 200706100000958 renouvelé en 2012.

Juin 2010 : Agrément de l'Udaf de l'Orne par la Direction Départementale des Territoires de l'Orne comme organisme exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées au nom des activités d'ingénierie sociale, financière et techniques.

Juin 2010 : Autorisation par arrêté préfectoral à gérer un service DPF (Délégué aux Prestations Familiales).

Juin 2010 : Autorisation par arrêté préfectoral à gérer un service MJPM (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs).

Janvier 2012 : Agrément de l'Unaf et des Udaf comme associations éducatives complémentaires de l'enseignement public par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Février 2012 : Labellisation « Maison pour les Familles » par le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille.

Novembre 2017 : Renouvellement d'agrément ARS par le cabinet démocratie sanitaire de l'ARS Normandie.

Décembre 2017 : Agrément d'enquêteur social auprès du juge de la famille et des enfants.



Représentations de l'Udaf de l'Orne et nos représentants pour l'expression des familles

L'Udaf de l'Orne défend les principes d'une politique familiale globale qui prend en compte toutes les réalités de la vie quotidienne des familles : éducation, logement, santé, emploi, consommation, environnement, conciliation vie professionnelle et vie sociale.

Le point de vue des familles doit pouvoir être entendu et pris en compte dans les instances où sont prises les décisions qui vont impacter sur leur vie quotidienne,

c'est pourquoi l'Udaf de l'Orne nomme des représentants familiaux, membres du conseil d'administration ou bénévole d'un mouvement ou d'une association adhérente dans les organismes, les CCAS et CIAS où l'intérêt familial est engagé.

Tous les domaines de la vie quotidienne sont représentés.

REPRÉSENTATIONS

L'Udaf de l'Orne assure les missions de représentation et de défense des familles

28

REPRÉSENTANTS
DANS LES INSTITUTIONS
ET ASSOCIATIONS

75

REPRÉSENTANTS
DANS LES CCAS

103

REPRÉSENTATIONS
DANS LES INSTITUTIONS
ET ASSOCIATIONS



REPRÉSENTATIONS de l'Udaf de l'Orne au 31.12.2021

(membres titulaires)

Éducation - Jeunesse

- > Commission Consultative de Retrait d'Agrément d'Accueil Familial | **Brigitte CHOQUET**
- > Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance | **Brigitte CHOQUET**
- > GASPEO Groupe d'Appui et de Soutien des Politiques Educatives de l'Orne

LES VALEURS reconnues et primordiales de l'Udaf, partagées avec ses représentants :

LE RESPECT ET LA TOLÉRANCE,
LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE,
L'ÉCOUTE ET L'OUVERTURE,
LA RESPONSABILITÉ, ET
LA DISCRÉTION.

Droit de la Famille et Protection de l'Enfance

- > Centre d'Information aux Droits des Femmes et des familles - CIDFF | **Alain CHESNEAU**
- > Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat | **Sébastien MARCHAL**
- > Secteur funéraire - formation diplômante, membres du jury | **Jacques DEPARIS, Patrick FROUARD, Yvonne SERGENT**

*Nous tenons à votre disposition les bilans
complets des représentations*

COHÉSION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE

CONSOMMATION

Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) | Patrick FROUARD

Commission Départementale d'Aménagement Commercial | Yvonne SERGENT

Commission de concertation

EDF | Yvonne SERGENT

France Telecom | Yvonne SERGENT

La Poste | Yvonne SERGENT

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX)

Commission Départementale | Brigitte CHOQUET

Commissions locales

Alençon | Brigitte CHOQUET

Argentan | Place vacante

Flers | Michel VERON

Mortagne au Perche | Magali BRIARNE

Commission d'examen des situations de surendettement | Annie HANACHI

Comité Local d'Usagers de l'Administration Fiscale | Brigitte CHOQUET & Yvonne SERGENT

Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD) | Brigitte CHOQUET

Commission consultative des services publics locaux - Communauté Urbaine d'Alençon | Brigitte CHOQUET

SENIORS - HANDICAP

Conseil département de la citoyenneté et de l'autonomie | Yvonne SERGENT

MAIA du Perche et du Bocage | Brigitte CHOQUET

Clic du Bocage | Brigitte CHOQUET

Clic du Perche | Marie-thérèse BOISSEAU

Conseil de la Vie Sociale - CVS

Maison d'Accueil Spécialisée Juvigny sous Andaines | Salariés Udaf

Foyer de vie ANAIS de Perrou | Salariés Udaf

Foyer Louise Marie à Le Sap | Salariés Udaf

Perce Neige à Moulins la Marche | Salariés Udaf

ANAIS Saint-Martin à Sées | Salariés Udaf

Foyer d'hébergement de Domfront en poiraise | Salariés Udaf

Foyer de vie La Chapelle Pres Sées | Salariés Udaf

MAS La Chapelle Pres Sées | Salariés Udaf

Foyer de vie Gacé | Salariés Udaf

ESAT Bellevue (ADAPED)- Alençon-Sées | Salariés Udaf

Foyer occupationnel La Beaugeardièrre à Randonnai | Salariés Udaf

ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orne Habitat | Brigitte CHOQUET

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires
et Technologiques de l'Orne (CODERST) | André LEROY

LOGEMENT- HABITAT

Commission Départementale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) | Marc LE PICARD

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) | Brigitte CHOQUET

Commission Départementale de Conciliation | Gaëtan FERCHAUX

Commission Départementale de Médiation , Droit Au Logement Opposable (DALO) | Gaëtan FERCHAUX

Commission Locale Unique (CLU)

Alençon | Brigitte CHOQUET

Mortagne | Marie-Paule DUPORT

Bocage / Flers | Michel VERON

Argentan | Yvonne SERGENT

TRANSPORT

Commission Départementale des Taxis et voitures de petite remise | Yvonne SERGENT

Commission Départementale de la Sécurité Routière | André LEROY

POLITIQUE FAMILIALE - POLITIQUE SOCIALE

POLITIQUE FAMILIALE

Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne (CAF) | Marc LE PICARD, Hayat GAUDICHAUD,
Brigitte CHOQUET, Sébastien MARCHAL

Commission de sélection d'appel à projet | Gaëtan FERCHAUX

Mutualité Sociale Agricole (MSA) Orne - Sarthe - Mayenne | Éric LEROY

Centre Communal d'Action Sociale Alençon (CCAS) | Didier GUESDON

SANTÉ

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) | Pierrette VIENNOT

Conseil Territorial de la Santé (CTS) | Yvonne SERGENT

France asso-santé (CISS) | Yvonne SERGENT

Conférence Sanitaire du territoire Sud-Est | Yvonne SERGENT

Commission Des Usagers du Territoire Centre | Yvonne SERGENT

Conseil de Surveillance - CS et Commission Des Usagers (CDU)

CHIC Alençon Mamers | Alain CHESNEAU, Patrick FROUARD

CH Mortagne au Perche | Thérèse MARTIN

Centre Psychothérapique de l'Orne à Alençon | Sébastien MARCHAL

CH Argentan | Yvonne SERGENT

CH de Vimoutiers | Yvonne SERGENT

Hôpital de Sées | Yvonne SERGENT

CHIC des Andaines | Michel VERON

Commission Des Usagers (CDU)

CH de Flers | Pierrette VIENNOT

Centre de soins de suite "le Parc" - Bagnoles de l'Orne | Alain CHESNEAU

Clinique Alençon | Patrick FROUARD

CMPR « la clairière » de Flers | Pierrette VIENNOT

HAD Argentan | Yvonne SERGENT

HAD Alençon | Isabelle NOËL

Établissement public de Bellême | Nicolas FAGET



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

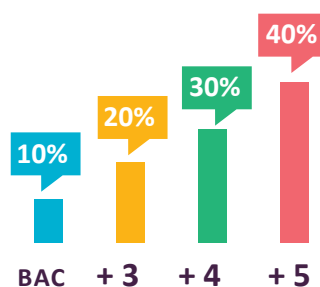
1	Directeur	1	Assistante de direction
3	Chefs de service	1	Juriste
1	Responsable Action familiale et associative	1	Chargé d'inventaires
25	Mandataires	1	Chargé de mission parentalité
11	Secrétaires	1	Agent de service
5	Comptables	1	Alternante parentalité
		1	Alternante habitat inclusif

Moyenne d'âge **40 ANS**

Répartition
Homme / Femme



Niveau d'études



5 jours
de formation par
salarié et par an

Des moyens
matériels

1
**EXTENSION
DES LOCAUX
DE L'UDAF**

12
**VOITURES
DE SERVICE**

1
**PARC
INFORMATIQUE
PERFORMANT**

L'Udaf est composé **3** services qui oeuvrent pour les familles :

**1 SERVICE "ACTION
FAMILIALE ET VIE
INSTITUTIONNELLE"**

qui a pour mission de mettre en place des actions et services qui répondent aux besoins des familles et aux représentants familiaux.

**1 SERVICE
"PROTECTION
DES MAJEURS"**

qui a pour mission d'exercer les mesures de protection qui lui sont confiées par le juge des contentieux.

**1 SERVICE
"PROTECTION
DE LA FAMILLE"**

qui a pour mission d'exercer les mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial confiées par le juge des enfants.

Le service Action familiale et vie institutionnelle

Le service Action Familiale et vie institutionnelle a pour mission de mettre en place des actions et des services qui répondent aux besoins des familles.

L'ÉQUIPE

8 SALARIÉS

- 1 Responsable action familiale et associative
- 1 Assistante de direction
- 1 Chargé de mission
- 2 Volontaires en service civique (fin mai)
- 1 Alternante animatrice maison des familles (depuis septembre)
- 1 animateur habitat inclusif

NOS ACTIONS

- 6 Actions de soutien à la parentalité
- 1 Programme de transmission des valeurs de solidarité et de respect au service du vivre ensemble
- 1 Dispositif pour favoriser l'inclusion sociale par le logement des personnes présentant des troubles psychiques
- 1 Accompagnement des représentants familiaux et de la vie associative
- 1 Dispositif Habitat inclusif pour favoriser le vivre ensemble

En 2021

DES PROJETS EN COURS DE REALISATION (sur 2022)



LE BUS DES FAMILLES

Le bus : c'est une réponse pour tous les ornaïses en milieu rural. Des ateliers qui accompagnent les familles sur la parentalité, l'accès aux droits, prévention santé, éducation, numérique, ...

Un projet soutenu par France Relance

Et aussi ...

- > LE PCB
- > LE GEM TSA
- > 1000 PREMIERS JOURS



►►► SOUTIEN à la Parentalité

L'accompagnement des parents et le développement de dispositifs visant à soutenir les parents dans leurs rôles éducatifs occupent une part grandissante dans les politiques publiques.

L'Udaf de l'Orne, au service des familles, s'investit également dans ces missions à travers différents dispositifs d'accompagnement des parents.

Cela s'est traduit par la mise en œuvre d'actions concrètes correspondant au contexte local et aux besoins identifiés pour les familles et les personnes.



LE LIVRET ÊTRE PARENT : petits tracas et grand bonheur

DISPOSITIF

Véritable outil pratique conçu par des professionnels pour vous aider dans votre quotidien de parent, le livret «être parent : petits tracas et grand bonheur» est composé de fiches thématiques synthétiques relatives à l'exercice de la fonction parentale et de nouvelles fiches vous permettent de retrouver les professionnels et bénévoles compétents pour vous aider.

ACTUALISATION ET DISTRIBUTION

Créé en 2000, le livret a fait l'objet d'une refonte en 2016 : nouvelles fiches, nouveaux contenus, nouvelle forme. Distribué gratuitement auprès des institutions et des parents du département chacun reçoit ce guide avec un intérêt certain.

En 2021

2870

LIVRETS DISTRIBUÉS

depuis son édition

DES FICHES SUR ...

- > La petite enfance
- > L'enfance
- > L'adolescence
- > La vie de famille
- > La prévention

1 NOUVELLE RÉÉDITION DISPONIBLE

avec des intercalaires,
annuaires révisés.

Demandez le !

LA JUKE BOX FAMILY

DISPOSITIF

Accompagner les parents sur leurs questionnements éducatifs/ Parentalité par la lecture de livres traitant de la parentalité et de la famille.

La Juke Box Family est mobile dans tout le département (nécessite branchement électrique).

Cet appareil dont la forme fait penser un juke box des années 80, est en réalité une bibliothèque interactive qui va aider ou valider le choix du livre du parent.

En effet, cette bibliothèque pourra répondre aux besoins des parents qui souhaitent approfondir ou répondre en partie

à des problématiques éducatives ou parentales.

Le juke box family possède dans son bac environ 60 livres traitant du domaine de la parentalité et de la famille.

Il est équipé de tablettes numériques qui permettent d'aider à découvrir un livre grâce à un résumé et un extrait sonore (casque audio).

Nous le mettons à disposition gratuitement dans les établissements ou lieux publics recevant des parents. Cependant il nécessite la présence d'une personne référente afin d'enregistrer les noms des parents qui empruntent les livres, et de les rappeler en cas de retard.

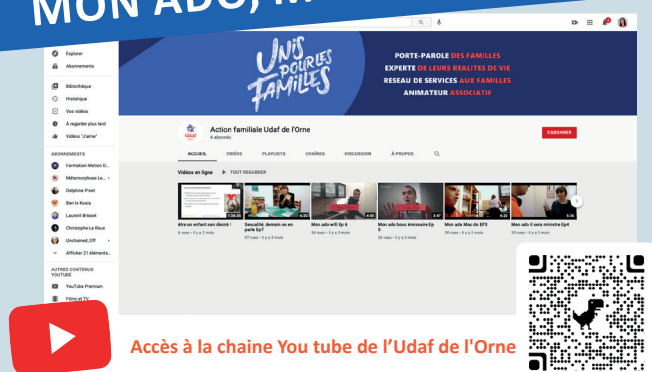
60 livres

BIBLIOTHÈQUE interactive

PRÊT GRATUIT



MON ADO, MODE D'EMPLOI !



7 courts-métrages pour les parents d'ados.

Des clips pour mieux comprendre les ados. Des courts-métrages (produits par l'Udaf de l'Orne) issus des difficultés rencontrées par les familles et jouées par la compagnie « Les Ouranides ». Un expert apporte également un éclairage pour comprendre la situation et des pistes de réflexion pour aider les parents.

Elles sont disponibles sur la chaine « you tube » de l'Udaf de l'Orne avec le lien :

www.youtube.com/channel/UC3y35lpsvFs2mShDY5DqZvw

LIRE ET FAIRE LIRE

DISPOSITIF

Lire et Faire Lire est une association créée en 1999, avec le soutien de l'Unaf et en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de Normandie.

Lire et Faire lire, c'est la rencontre entre des bénévoles âgés de plus de 50 ans et de jeunes écoliers autour du livre sous toutes ses formes. Ces rencontres entre le bénévole-lecteur et un groupe de 2 à 6 enfants ont lieu au sein d'établissements sur le temps périscolaire.

L'association poursuit deux objectifs complémentaires :

> un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du Ministère de l'Education nationale, participe à la promotion de la littérature jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.

> un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des retraités.



Dans l'Orne, depuis 2001, l'association réunit les bénévoles-lecteurs et les fondateurs pour développer le goût de la lecture dans les lieux d'accueil d'enfants de 0 à 12 ans.

Le livre devient ainsi un puissant vecteur de lien et de partage du plaisir de lecture entre les générations.

DÉBATS SUR LA PARENTALITÉ



DISPOSITIF

Chaque année, l'Udaf et Familles Rurales organisent, gratuitement, une vingtaine de débats sur l'ensemble du département pour aider les parents dans leur rôle d'éducateurs, mais aussi parfois, les enfants, confrontés à différentes problématiques selon leur âge.

Ces débats sont proposés grâce aux associations locales et à un partenariat efficace dans le but que chacun puisse s'informer, échanger avec un professionnel et écouter les autres parents dans leur pratique et échanger avec eux.

La CAF et la Msa soutiennent financièrement cette action.

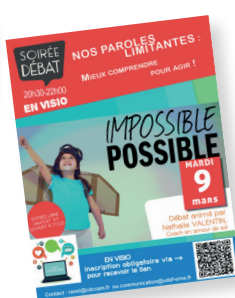
DÉROULEMENT

Le service de Soutien à la Parentalité sollicite les professionnels compétents sur les thèmes demandés.

- > Un intervenant professionnel ouvre la séance par un apport théorique et pratique
- > Une séance de questions/réponses et de dialogue entre parents et professionnels s'instaure

En 2021

LES DÉBATS SUR LE TERRITOIRE ORNAIS



LES THÈMES ABORDÉS

- > Les écrans
- > Le numérique
- > Le sommeil
- > L'alimentation
- > Les peurs
- > L'autonomie
- > L'estime de soi
- > La punition
- > Le harcèlement
- > La communication
- > La relation dans la fratrie

LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

DISPOSITIF

Fondé sur des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel et sur la confiance, le parrainage fait le lien entre des personnes, des générations, et des milieux sociaux, «c'est la construction d'une relation affective privilégiée instituée entre un enfant et un adulte ou une famille. Il ne s'agit pas de donner de l'argent mais de son temps, de son attention, de son affection dans

une relation personnelle organisée volontairement et durablement» (Guide du parrainage d'enfants).

Le parrain ou la marraine et son filleul peuvent passer un après-midi ou un week-end ensemble, faire des sorties, des activités... Le parrainage se met en place à la demande des parents ou des adultes titulaires de l'autorité parentale.

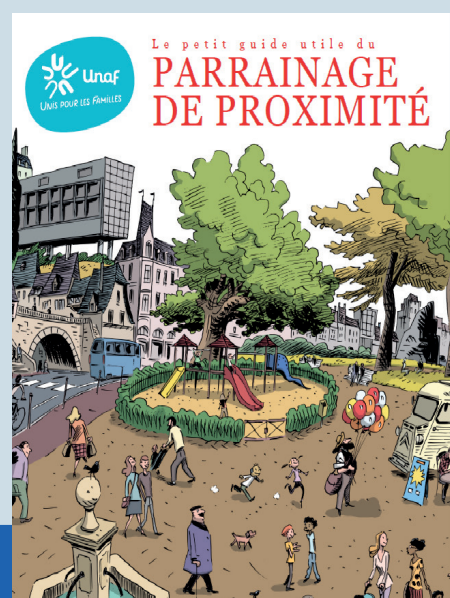
Le dispositif existe au niveau national et est relayé par un certain nombre d'associations, dont l'Udaf de l'Orne, très engagée dans des actions de soutien à la parentalité depuis 1999.

TEMPS FORTS

Depuis 2017, l'Udaf a choisi de mettre en place des événements festifs pour réunir toutes les familles, autant celles désireuses de devenir parrain que celles souhaitant un parrainage pour leurs enfants. De plus, Une rencontre en novembre pour les parrains a eu lieu avec la psychologue pour échanger sur leur difficultés et s'apporter des conseils.

DÉROULEMENT

Quand le binôme est formé, tous les acteurs du parrainage signeront une convention qui en détaille les grands principes et les modalités pratiques sur lesquels ils se seront mis d'accord. Le parrainage a vocation à durer.



En 2021

30 ENFANTS INSCRITS



DES MISES EN RELATION (en attente de signature)

8 PARRAINAGES



11 PARRAINS DONT 4 EN ATTENTE

LA MAISON DES FAMILLES



DISPOSITIF

Il s'agit d'un espace de développement et de soutien à la parentalité, d'échange lieu convivial, dans lequel les familles et les associations familiales, sociales se retrouvent et échangent sur les sujets qui les préoccupent, interrogent et animent.

Un espace partagé réfléchi ensemble qui offre de nombreux usages : coin lecture, coin détente, cuisine ouverte, accessible à tous. Située au 82 rue Saint-Blaise

à Alençon (centre ville), la maison des familles s'inscrit en cohérence avec les actions et les valeurs développées par l'Udaf.

En 2017, il s'agissait de la phase de co concertation et de co-construction avec les familles et les associations familiales. Concrètement elle a débuté par la création d'un copil pour impulser sa mise en œuvre, celui-ci est composé de quatre administrateurs, des salariés de l'action familiale et par la suite des familles.

En 2021

DES ATELIERS POUR TOUS !

39 ateliers en 2021 autour de la thématique du bien être : jeux en famille, le stress, la sophrologie, mieux manger, yoga en famille, mieux communiquer, gestion des peurs et émotions...

Sujets variés, actuels mais surtout en ateliers pour pouvoir discuter, créer du lien et se sentir au mieux !

Mise en place d'un programme tous les trimestres, de nombreux intervenants expert de la thématique demandée par les familles.

Mise en place d'ateliers en visio.



ET PLUS PRÉCISEMENT, LA MAISON DES FAMILLES, C'EST ...

- > **UN LIEU D'ÉCOUTE ET DE PAROLES.**
- > **UN LIEU COGÉRÉ** par les familles et les associations.
- > **UN LIEU VISANT À RELIER** tous les intervenants (publiques, privés, associatifs) du territoire ornaïs, en s'inscrivant dans une logique partenariale et de transdisciplinarité des approches.
- > **UN LIEU RÉPONSE** dans une société qui change, avec des situations sociales et familiales mouvantes, un environnement socio-économique qui interroge les familles.

... UN LIEU AU SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ
DE CRÉATION
ET D'INFORMATION
AUX FAMILLES.

LA MAISON DES FAMILLES S'ARTICULE AUTOUR DE 4 PÔLES :

LE PÔLE RESSOURCES FAMILIALES

Objectif : Répondre aux questions que se posent les familles.

LE PÔLE DE FORMATION

Objectif : Renforcer les compétences de chacun dans le domaine de la parentalité et de la famille.

LE PÔLE EXPOSITIONS & DÉBATS D'IDÉES

Objectif : Permettre aux familles de découvrir et de se confronter à d'autres idées.

LE PÔLE NUMÉRIQUE

Objectif : Permettre aux familles de disposer de ressources numériques et un accès facilité à celles-ci. (en cours de réalisation)

LE PIF : Un service d'informations dédié aux familles



LABEL

Depuis Mars 2005, ce service est labellisé « Point Info Famille » par la Délégation Interministérielle à la Famille en raison de sa vocation d'accueil, d'information et d'orientation des familles de la naissance au 4^e âge.

DISPOSITIF

Le «Point Info Familles» est un service gratuit qui a pour mission d'informer les familles sur tout sujet relatif à la vie quotidienne et à la famille.

Les questions peuvent porter sur la parentalité, l'accès aux droits, le logement, les services publics locaux, la consommation, etc.

DÉROULEMENT

Des entretiens individuels, téléphoniques ou une correspondance par mail sont proposés.

La responsable du PIF, Roslyn Cantel, membre du service «Action Générale» de l'Udaf, assure des permanences au sein du local de l'Udaf.

Elle conseille, apporte de l'information générale et pratique ou oriente vers un organisme ou une association en mesure de vous aider à accomplir vos démarches.

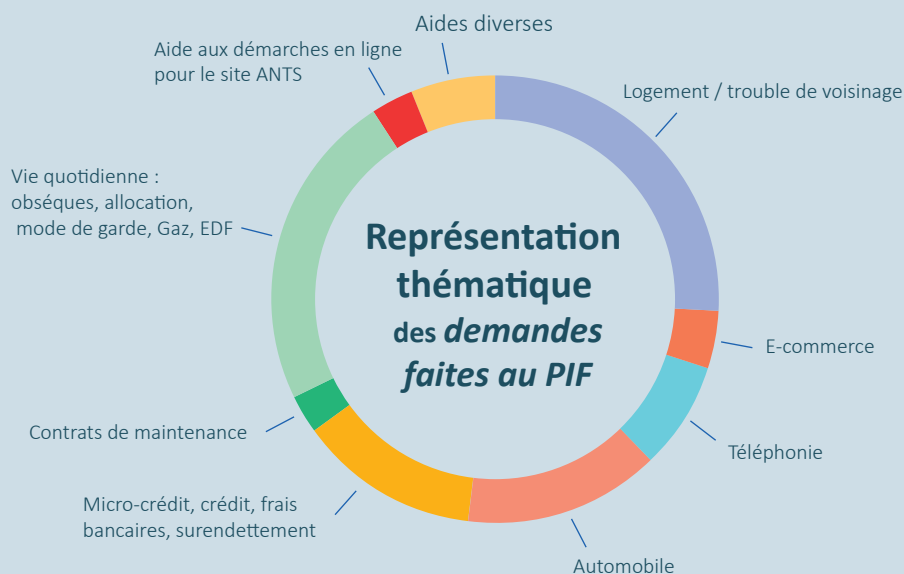
En 2021



59

FAMILLES
concernées

Contre 30 en 2020



PERMANENCE

Dans une volonté de faire connaître ce dispositif auprès des familles et au-delà des appels et contacts par mail, une permanence mensuelle aura lieu au sein de la Maison des Familles. Elle permettra d'informer les familles.

Des plaquettes seront disponibles pour rappeler aux familles que ce service leur est dédié.

L'ACTION CONSOMMATION

L'Udaf de l'Orne est également reconnue comme association de défense des consommateurs.

Elle peut aider les familles de l'Orne à réaliser des démarches et régler en amont d'une action judiciaire tout litige, comme un conflit relatif au logement, aux relations de voisinage, aux achats sur internet, au démarchage à domicile... L'Udaf se tient à disposition du public par téléphone et sur rendez-vous au sein de ses locaux.

FAMILLES GOUVERNANTES



En réponse à un besoin d'hébergement accompagné observé dans certaines situations de protection des personnes vulnérables, l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Orne a créé en partenariat «Familles gouvernantes» et coordonne aujourd'hui le dispositif.

DISPOSITIF

Déployé à la Ferté Macé depuis août 2018, ce dispositif consiste à permettre l'accès au logement autonome pour des personnes présentant des troubles psychiques, source de difficulté, du fait du risque de rupture de soins, d'isolement et de désocialisation.

DÉVELOPPEMENT PROJET 2022

Ce dispositif est voué à évoluer sur le département ornaïs. Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, le comité de pilotage mène actuellement une étude pour proposer ces logements accompagnés sur des territoires où le besoin se fait sentir.

4 GOUVERNANTES ACCOMPAGNENT LES COLOCATAIRES

6 LOGEMENTS ADAPTÉS, RÉNOVÉS ET LOUÉS PAR ORNE HABITAT

10 PERSONNES SONT EN COLOCATION ÂGÉES DE 45 À 74 ANS

LES +

- + vie partagée et moments de convivialité, isolement moindre
- + à proximité des commerces et des activités :

SPORTS, CENTRE SOCIAL, ASSOCIATIONS, ACTIONS CULTURELLES, JARDINS PARTAGÉS

LE RÔLE DES GOUVERNANTES

Ce sont les accompagnatrices du groupe qui interviennent quotidiennement, tout au long de la journée pour l'un ou l'autre colocataires, selon leurs besoins matériels du moment (repas, courses, aide à la personne) et les aident dans les démarches administratives. Elles leur servent de relais pour l'information et les oriente selon les cas vers les activités culturelles, sportives ou associatives. Elles encouragent les colocataires à s'insérer localement.



NOS PARTENAIRES

- > Le Centre Psychothérapeutique de l'Orne pour le suivi médical,
- > l'Unafam association nationale reconnue d'utilité publique pour l'accompagnement de familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs,
- > l'ADMR, association aide à domicile reconnue pour son expérience en matière de soutien à la vie à domicile des usagers,

- > Orne Habitat, bailleur social avec lequel nous avons répondu à un appel à projet de l'Union sociale de l'habitat «10 000 logements accompagnés». Celui-ci nous a été accordé pour une durée de trois ans jusqu'à mi-2021. Il servira à financer l'organisation des animations avec les habitants, des formations du personnel intervenant, de l'ingénierie de projet et de la coordination.



L'HABITAT INCLUSIF

De nombreuses personnes fragiles connaissent des situations d'isolement qui ont été aggravé par la crise du covid, les coupant de leurs liens interpersonnels et de la vie en société. L'Udaf de l'Orne a mis en place un habitat inclusif grâce au soutien du CNSA, du conseil départemental de l'Orne et de l'ARS Normandie.

DISPOSITIF

Déployé sur l'agglomération de Flers depuis le 1^{er} juin 2021. Il consiste à accompagner des personnes âgées, de personnes en situation de handicap ou étant porteuses de TSA et qui connaissent une situation d'isolement. Cela crée une dynamique de convivialité, une vigilance sur l'évolution de la vie à domicile pour le confort et la sécurité des personnes, un soutien à l'autonomie et un accompagnement vers la citoyenneté tout en respectant et en favorisant la liberté de choix des habitants. Il s'articule autour d'une charte de la vie partagée propre à chaque habitat inclusif rédigé avec les habitants en fonction de leurs besoins et de leurs envies. Elle sert de cadre de vie au sein du groupe et de repères dans la mise en place d'ateliers collectifs d'animation.

LES PLUS

- > Inclusion sociale
- > Convivialité
- > Solidarité
- > Lien social
- > Principe de libre adhésion
- > Une charte de vie partagée rédigé avec les habitants afin d'être au plus près des envies et besoins de chacun.

NOS PARTENAIRES

Orne habitat bailleur social grâce auxquels nous pouvons utiliser l'espace collectif de la résidence Saint Georges, et qui facilite l'accès aux logements des habitants accompagnés.



1 ANIMATEUR HABITAT INCLUSIF (éducateur spécialisé)

15 PERSONNES RENCONTRÉES
14 accompagnées
chacune ayant fait le choix de vouloir vivre dans un logement individuel

1 CHARTE DE LA VIE PARTAGÉE

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

Il organise les ateliers, véritable temps de convivialité. Il prépare et anime en fonction des besoins et envies des membres de l'habitat inclusif. Il soutient l'expression de la citoyenneté des habitants en facilitant leur présence dans la société (bibliothèque, musée, inscription sur les listes électorales, etc.). Il aide à rédiger et à faire évoluer avec les habitants la charte de la vie partagée, qui est le cadre de vie et de l'action de l'habitat inclusif. Il anime une dynamique partenariale avec tous les professionnels participant à l'accompagnement dans le maintien à domicile (librement choisit par les habitants) afin de répondre aux besoins des personnes et de favoriser le maintien à domicile de chacun.

Unis cités avec qui nous organisons des ateliers communs afin de renforcer la convivialité et la solidarité entre voisin dans la résidence Saint Georges
Centre médico-psychologique de Flers oriente et accompagne les habitants sur un versant de soin psychique.

AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX (ATF)

Soutien et information



LE SERVICE

L'ATF est un service gratuit porté conjointement par l'Udaf, l'ATMPO et la DDCS de l'Orne (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

Utile et nécessaire, il est reconnu auprès des tribunaux, des partenaires et des tuteurs

familiaux. Ce service, composé de professionnels du droit et de l'action sociale, apporte information, soutien, et conseil dont les tuteurs familiaux ont besoin pour l'exercice des mesures de protection qui leur sont confiées.

La référente peut répondre à aux questions sur :

- > la procédure de mise sous protection,
- > l'ouverture et la mise en place de la mesure de protection,
- > la vie de la mesure,
- > les démarches liées à l'élaboration des comptes rendus de gestion annuels, etc.



LE SERVICE D'AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX DE L'ORNE MET À VOTRE DISPOSITION :

- ☎ **Une permanence téléphonique** tous les lundis de 14h à 17h **0800 572 658 / numéro vert**
- @ **Une adresse électronique** atforne@gmail.com
- ✉ **Une adresse postale** BP. 32 - 61001 ALENÇON Cedex
- 📍 **Une permanence physique** avec ou sans RDV

Au tribunal d'ARGENTAN

Place Docteur Couinaud
1^{er} vendredi du mois
de 9h30 à 12h

Au tribunal d'ALENÇON

22 avenue Wilson
2^e jeudi du mois
de 13h30 à 16h30

Au tribunal de FLERS

33 rue Jules Gévelot
4^e vendredi du mois
de 9h30 à 12h

En 2021

84 CONTACTS

dans les 3 Tribunaux (Flers, Alençon, Argentan) ont eu lieu,

et environ **8 RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS** à l'Udaf.

Les services des mesures de protection

ORGANISATION

- 25** Mandataires et juristes
- 11** Secrétaires
- 1** Chargé d'inventaires
- 3** Chefs de Service
- 5** Comptables

SERVICES

- 3** SERVICES de protection Judiciaire :
- 1** SERVICE MJPM Mesure Judiciaire de Protection des Majeurs
- 1** SERVICE MJAGBF Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- 1** SERVICE COMPTABILITÉ et ADMINISTRATIF

LE SERVICE MESURE JUDICIAIRE DE PROTECTION DES MAJEURS (MJPM)

L'Udaf gère un service mandataire à la protection des majeurs (service MJPM). Un premier agrément lui avait été délivré en 2000. Suite à la mise en application de la loi du 2 janvier 2002 à compter du 1^{er} janvier 2009, ce service a été autorisé, pour 15 ans, par arrêté du 17 juin 2010 à exercer 1211 mesures de protection et 8 Mesures d'Accompagnement Judiciaire.

Le service MJPM, réparti sur 2 sites, exerce des mesures de protection qui lui sont confiées par le juge des contentieux de la protection auprès de personnes adultes qui ne peuvent pourvoir seules à leurs intérêts ou exprimer leur volonté du fait d'une altération de leurs facultés mentales ou corporelles, médicalement constatée.

Dans le cadre des mesures de protection, l'objectif du service est de permettre aux personnes suivies d'exercer leurs droits tout en favorisant l'expression de leur volonté et leur autonomie.

L'Udaf exerce 4 types de mesures de protection des majeurs (dont 3 sont régis par la loi du 5 mars 2007) :

> LA SAUVEGARDE DE JUSTICE

C'est une mesure de protection provisoire et de courte durée qui permet l'assistance ou la représentation de la personne pour accomplir certains actes. Le majeur conserve l'exercice de ses droits, sauf exception.

> LA CURATELLE

C'est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure qui, sans être hors d'état d'agir elle-même, a besoin d'être conseillée et accompagnée d'une manière continue dans les actes importants de la vie civile. Elle est prononcée, pour une durée déterminée par le juge des contentieux de la protection. Elle peut être renouvelée.

Il en existe 2 types :

la curatelle simple : le majeur accomplit seul les actes de gestion courante dits actes d'administration ou de conservation. L'assistance du curateur est nécessaire pour les actes de disposition.

la curatelle renforcée : le curateur perçoit les ressources de la personne et règle les dépenses sur un compte ouvert au nom de celle-ci. L'assistance du curateur est nécessaire pour les actes de disposition.

> LA TUTELLE

La tutelle est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure si elle n'est plus en capacité de veiller sur ses propres intérêts. Le tuteur la représente de manière continue dans les actes de la vie civile. Celle-ci est prononcée s'il est établi que la mesure de sauvegarde ou de curatelle est insuffisante pour la personne. La tutelle est prononcée pour une durée déterminée par le juge des contentieux de la protection et peut être renouvelée.

1226

MESURES MJPM

en moyenne au 31-12-2021

NOUVELLES MESURES

+ 156 en 2021 contre + 141 en 2020

FINS DE MESURES

- 145 en 2021 contre -107 en 2020

3

 SALARIÉS

dédiés à l'Unité Ouverture de mesures (UOM)



37 510

COURRIERS



43 800

FACTURES TRAITÉES



470

REQUÊTES
AUPRÈS DES TRIBUNAUX
D'INSTANCE



9

VOITURES



3019

VISITES
À DOMICILE

> LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE (MAJ)

La MAJ est une des mesures d'accompagnement, destinée à aider des personnes majeures dont les facultés ne sont pas altérées, mais qui sont en grande difficulté sociale et perçoivent des prestations sociales. La mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) est une mesure judiciaire prononcée par le juge des contentieux de la protection territorialement compétent, en vertu de laquelle un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure, en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources.

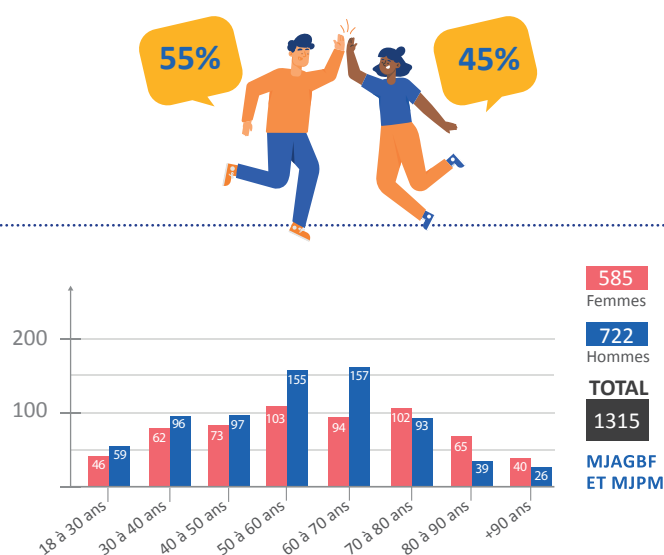


Une légère
augmentation du
nombre de mesures
pour 2021 : **2.35 %**

Les usagers bénéficiaires d'une mesure de protection

	À DOMICILE 	EN ÉTABLISSEMENT 	TOTAL
SAUVEGARDE DE JUSTICE	7	8	15
CURATELLE SIMPLE	24		24
MAJ	1		1
CURATELLE RENFORCÉE aux biens et à la personne	561	149	732
CURATELLE RENFORCÉE aux biens	19	3	
TUTELLE aux biens et à la personne	152	289	454
TUTELLE aux biens	6	7	
Autres mandats			44
TOTAL			1270

Répartition Homme / Femme



7%

DE MESURE
AUX BIENS ET/OU
À LA PERSONNE

93%

DE MESURES
COMPLÈTES



LES SERVICES MJPM ET DPF, DE LA BIENVEILLANCE PROFESSIONNELLE

Mandataire et délégué c'est être disponible, à l'écoute pour veiller sur les personnes confiées par les juges. Selon la mesure de protection, une grande capacité d'adaptation est requise au quotidien pour mener à bien toutes les missions. :

> Inscrire son intervention dans une approche globale de la personne, prenant en compte tant ses difficultés que ses potentialités, ainsi que les spécificités de son environnement (familial, social, culturel),

> Savoir mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire,

fiscale, patrimoniale, efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne protégée et /ou accompagnée, dans le respect de ses droits,

> Savoir rendre compte de l'exercice effectif des mesures à l'autorité judiciaire et être force de proposition pour l'évolution de ces mesures.

Travailler en équipe, en partenariat et en réseau, et

> Savoir faire preuve de réactivité face à des situations de conflit ou d'urgence.



1 MANDATAIRE DE MJPM a passé le CNC (Certificat National de compétence)

Au cours des 2 premières années de la prise de poste, les mandataires/délégués suivent une de ces 3 formations certifiantes :

- > le CNC MJPM, mention « Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs »
- > le CNC MJPM, mention MAJ « Mesure d'Accompagnement Judiciaire »
- > le CNC DPF, mention MJAGBF « Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial »

Objectifs 2021 des services de l'Udaf

Création d'un dispositif d'expression de nos usagers et des résultats du questionnaire envoyé à tous nos majeurs

Projection des travaux pour un agrandissement des locaux

La personnalisation de l'intervention du service

Amélioration de la qualité de service auprès de nos usagers

Amélioration de l'accueil et réception téléphonique pour nos usagers

ENQUÊTE SOCIALE

Agrément reçu d'enquêteur social auprès du juge de la famille et des enfants en décembre 2017. début activité février 2018 (formation du personnel)

L'Unité Ouverture de Mesures (UOM) et Pôle juridique

Ils ont pour visées de garantir l'analyse exhaustive de chaque situation, le parfait respect des obligations légales et des délais mais aussi de favoriser un accompagnement "apaisé" par un deuxième délégué, une fois passées les premières semaines, souvent difficiles pour les usagers.

L'ensemble du dispositif unité d'ouverture de mesures et du pôle juridique favorisent de bonnes conditions de travail mais également un meilleur service de qualité auprès de nos usagers.

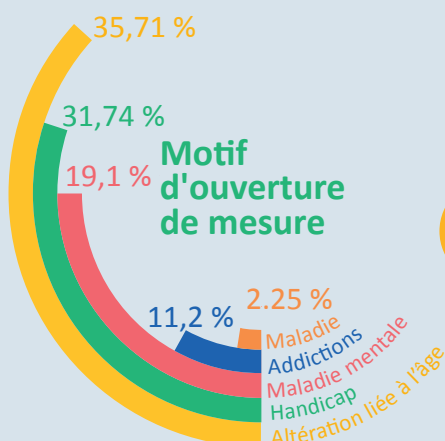
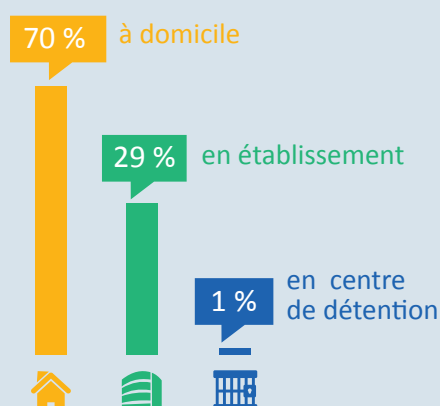
La prise en charge globale de la situation permet de mieux appréhender les besoins de la personne, mais surtout d'envisager une continuité de prise en charge qualitative.

Un travail administratif est important lors de clôture et de transfert des dossiers.

Au soutien de leurs missions, les délégués bénéficient d'un service comptable et d'une déléguée juriste à temps plein depuis le 1^{er} mars 2017.



Lieu d'habitation des nouvelles mesures



152
OUVERTURES de mesure



114 OUVERTURES MJPM

27 OUVERTURES de Sauvegarde de justice



Nous constatons que les problématiques des personnes accompagnées par le service se complexifient et que le service est souvent désigné dans une situation nécessitant de prendre rapidement des décisions.

Le service Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

LE SERVICE DPF

2 DÉLÉGUÉS DPF
1 SECRÉTAIRE
1 CHEF DE SERVICE

OBJECTIF DU SERVICE :

Parvenir à une gestion autonome des prestations en s'appuyant sur les capacités et les compétences des familles.

LE SERVICE intervient dans le cadre de la protection de l'enfance en application de la loi du 05/03/2007 créant la mesure Judiciaire d'aide à la gestion du budget familial. Il s'agit d'une mesure visant la satisfaction des besoins fondamentaux des enfants par un soutien actif auprès des parents cumulant des difficultés notamment matérielles. Elle est codifiée à l'article 375-9-1 du code civil.

Lorsque les prestations familiales ou le RSA servi aux personnes isolées ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants, la MJAGBF est prononcée par le juge des enfants. La mesure ne peut excéder 2 ans mais peut être renouvelée par décision de justice.

Conformément à l'autorisation de fonctionnement délivrée par les autorités préfectorales, le service est agréé pour suivre 45 familles.

LE SERVICE DPF SE VOIT CONFIER :

> la gestion d'une partie ou de la totalité des prestations familiales aux besoins élémentaires des

enfants (ouverture d'un compte individuel au nom du titulaire des prestations) en s'efforçant de recueillir la coopération des parents.

> la mission de mener une action éducative auprès de la famille visant à améliorer l'exercice autonome des responsabilités parentales.

Ces activités se déclinent par :

- > Des rencontres régulières soit au domicile de l'usager, soit dans les locaux de l'association
- > L'élaboration d'un budget mensuel
- > Le rétablissement des droits de la personne ou des familles
- > Des contacts avec les créanciers, les fournisseurs d'énergie, les administrations,...
- > Un travail partenarial avec les autres intervenants et services sociaux pour apporter une aide concrète aux familles dans leurs difficultés budgétaires et financières
- > Un soutien à la parentalité - aide et conseil aux parents pour cerner les besoins élémentaires de leurs enfants et ainsi favoriser la cohésion de la cellule familiale.



Le suivi des familles est individualisé et retranscrit dans le document individuel de prise en charge



Les situations difficiles sont examinées régulièrement avec le chef de service au cas par cas



Lors de réunions de service ou de rencontres pluridisciplinaires, elles peuvent faire l'objet d'une analyse commune

LES USAGERS BÉNÉFICIAIRES D'UNE MESURE DE PROTECTION MJAGBF

En 2021

40 MESURES MJAGBF

+1 NOUVELLE MESURE (par rapport à 2019)

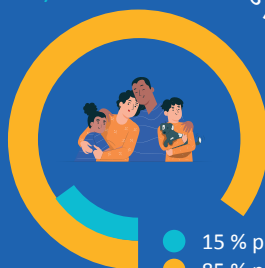
102 ENFANTS CONCERNÉS

30% d'enfants placés

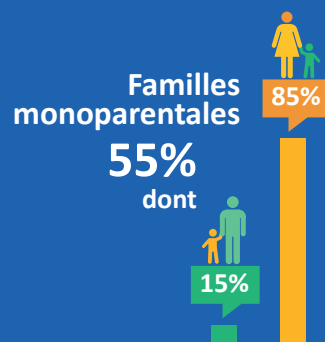
50% des clôtures de mesure ont fait l'objet d'une main levée

+/- par rapport à 2020

Ressources familiales



Familles représentées



Nous sommes impliqués dans l'enquête nationale lancée par l'Unaf afin de mieux connaître les familles accompagnées au sein des services DPF ainsi que les professionnels qui les accompagnent

Union Départementale des Associations Familiales de l'Orne

NOS SERVICES

Protection judiciaire des majeurs

Accompagnement judiciaire à la gestion du budget familial

Défendre, Représenter et accompagner les familles

Maison des Familles

Habitat inclusif - Familles gouvernantes

Prévention du surendettement

Soutien à la parentalité

Soutien et information aux tuteurs familiaux

CONTACT

 02.33.80.32.20
 02.33.80.32.29
 udaf@udaf-orne.fr

 Udaf de l'Orne
44 rue de Cerisé BP 32
61001 ALENÇON Cedex



 www.udaf-orne.fr